



Bellinzona 10.10.2025

Document conjoint à l'occasion de la 4ème ronde du dialogue stratégique au niveau des ministres des Affaires étrangères de la République populaire de Chine et de la Suisse

1. À l'invitation de M. Ignazio Cassis, conseiller fédéral et chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, M. Wang Yi, ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, s'est rendu en Suisse le 10 octobre 2025 pour la quatrième ronde du dialogue stratégique au niveau des ministres des Affaires étrangères entre la Chine et la Suisse. Les deux parties ont eu un dialogue stratégique amical et constructif, mené des échanges approfondis sur les relations bilatérales, les questions multilatérales et internationales, et sont parvenus à une série de conclusions communes sur l'approfondissement de leur coordination bilatérale et multilatérale dans une période à venir.
2. Cette année marque le 75ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Suisse et l'année prochaine marquera le 10ème anniversaire du partenariat stratégique innovateur Chine-Suisse. Les deux parties apprécient les fruits apportés par les relations bilatérales et estiment que les célébrations de cet anniversaire sont couronnées de succès. Elles entendent continuer à concrétiser les résultats importants dégagés par les autorités des deux pays, à améliorer leur coopération et à poursuivre l'esprit de coopération sino-suisse, avec l'intention de porter le partenariat stratégique innovateur sino-suisse à une nouvelle hauteur.
3. Les deux parties saluent le rôle important des activités mises en œuvre dans le cadre de l'année de la culture et du tourisme Chine-Suisse dans la promotion des échanges humains et culturels et entendent renforcer leur coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation, du tourisme et d'autres secteurs, de sorte à promouvoir la compréhension mutuelle et l'amitié entre les deux peuples.

4. Les deux pays soutiennent l'accord de libre-échange sino-suisse depuis son entrée en vigueur en 2014, lequel a joué un rôle important dans la coopération économique et commerciale bilatérale. Les deux parties saluent les progrès enregistrés lors des premiers tours de négociation sur l'optimisation de l'accord de libre-échange et sont prêtes à faire avancer de manière pragmatique les prochaines négociations, en vue de parvenir à un accord de libre-échange de plus haut niveau dans les meilleurs délais, de promouvoir la coopération économique et commerciale bilatérale, de défendre les règles et l'ordre du libre-échange et de faire évoluer la mondialisation économique dans un sens plus ouvert, plus inclusif, plus équilibré et bénéfique pour tous.
5. Les deux parties ont convenu de poursuivre énergiquement leur coopération bilatérale dans les dialogues actifs dans divers domaines entre les deux pays, dont la coopération financière bilatérale et le dialogue sur les droits de l'homme, ainsi que la coopération en matière de protection environnementale et climatique et de développement vert et durable, ainsi que sur l'intelligence artificielle.
6. La Suisse salue l'initiative chinoise sur la création de l'Organisation Internationale pour la Médiation et entend y faire valoir son expérience dans le domaine des bons offices et de la médiation et renforcer la coopération en la matière.
7. La Chine et la Suisse soutiennent le multilatéralisme. Les deux parties réaffirment leur soutien au système international centré sur l'ONU et à l'ordre international basé sur le droit international, et entendent développer une coopération fructueuse au sein des plateformes multilatérales internationales, y compris l'Organisation mondiale du commerce.
8. La Suisse salue l'Initiative pour la Gouvernance mondiale lancée par le président Xi Jinping, visant à réformer et perfectionner le système de gouvernance internationale, qui complète l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale, de même qu'elle entend renforcer toute initiative sur la gouvernance mondiale basée sur le respect du droit international.
9. Les ministres des Affaires étrangères des deux pays sont prêts à maintenir des communications étroites et à continuer à tenir, à intervalles réguliers, des dialogues stratégiques alternativement dans les deux pays. Le prochain cycle de dialogue se tiendra en Chine.